



Selon des informations contenues dans le site d'informations économiques investiraucameroun.com, le président aurait ordonné la réouverture de la société. Ce qui implique aussi la reprise des vols.

On n'est pas encore visiblement sorti de l'auberge dans cette affaire de Camair-co. De réunions sectorielles en tripartites dans lesquels les différents acteurs à savoir le premier ministre, le ministre des finances et le ministre de tutelle qu'est les transports, on ne cesse de chercher des voies de sorties pour définitivement résoudre le problème Camair-co. Il aurait donc fallu l'arbitrage du chef de l'Etat (encore) pour une solution. Cette décision voit onc la reprise des activités de la société nationale de transport aérien pour le courant du mois de septembre au lieu d'octobre comme initialement prévu dans le plan de restructuration qui est en cours d'achèvement.